

FICHE DESCRIPTIVE

REALISATION D'UN Puits POUR L'ALIMENTATION EN EAU DU BETAIL PAR L'EARL DE LA RONCE SUR LA COMMUNE D'ELVANGE

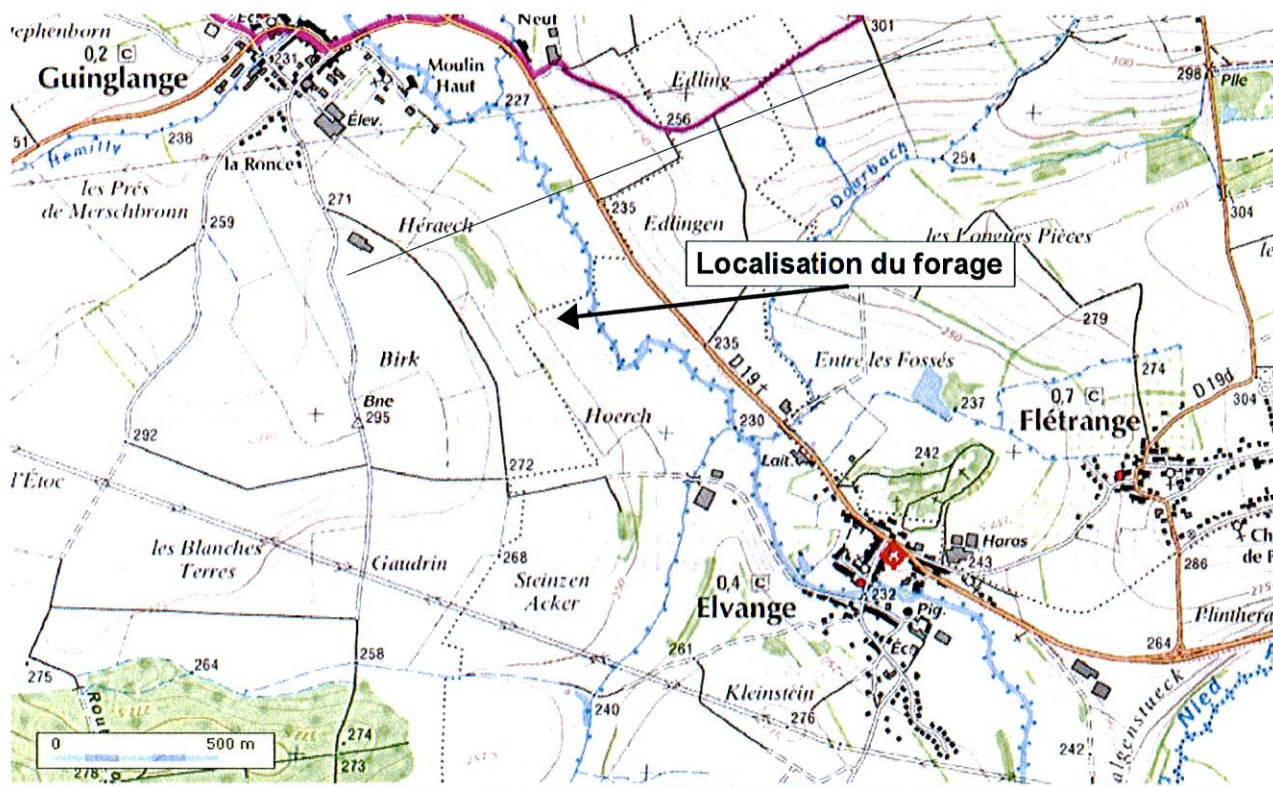
Récépissé n° 57-2012-00060

GENERALITES

Maître d'ouvrage :
EARL de la Ronce
M. Guy LECOMTE
13 rue de la Ronce
57690 - GUINGLANGE

Tél : 03 87 64 31 09

Plan de situation du IOTA



IMPLANTATION DU FORAGE

Nom et code de la masse d'eau souterraine : Masse d'eau des calcaires du Muschelkalk (CG006)

Le forage sera implanté sur la parcelle 144 section n° 24 de la commune d'ELVANGE.
Le puits de pompage servira pour l'alimentation du bétail et le nettoyage des étables.

Les coordonnées Lambert II étendu sont les suivantes :

Coordonnées Lambert II étendu	X	Y
Captage	906 972 m	2 460 251 m

CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE

	Puits de pompage
Terrains traversés	Alluvions récentes de la Nied Allemande du Quaternaire, Couches à Cératites du Muschelkalk supérieur
Aquifère exploité	Masse d'eau des calcaires du Muschelkalk (CG006)
Technique de forage	Marteau fond de trou avec tubage provisoire
Foration	Diamètre 180 mm
Equipement	Crépine PVC à fentes ouvertures 1 mm Diamètre 112/125 mm de 9 à 17 m
	Tube PVC plein : Diamètre 112/125 mm de 0 à 9 m
Profondeur finale	20 m
Extrados	Cimentation de 0 à 6 m
	Bouchon d'argile de 6 à 7 m Massif filtrant de 7 à 17 m
Tête d'ouvrage	Avant-puits maçonné avec margelle et capot de protection métallique étanche cadenassable
Essais de pompage	Pompage de dessalage max 4 h : Qmax = estimé à 5 m ³ /h Rejet au sol à 30 m du puits

REGIME DU FORAGE

Le volume d'eau maximal annuel pompé sera de 600 m³.

Un compteur sera disposé sur le circuit d'eau pompée dans le puits de captage.

Pendant la phase de réalisation des travaux de forage, les déblais de forage seront stockés à proximité de la machine.

Les hydrocarbures nécessaires pour le fonctionnement de la sondeuse seront stockés sur une aire étanche de type cuvette de rétention. Ce dispositif sera protégé des intempéries par une bâche.